

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

05 avril 2016

Nombre de
Conseillers : 10

Présents : 9

Votants : 9

N° 1305/2016

Objet :

**Vote des subventions
2016**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, VEDANI Lionel, SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent, Monsieur : BALOURDET Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité, après délibération, de verser les subventions suivantes :

| | |
|--|---------|
| A S C J C Chepy..... | 3 500 € |
| Amicale des sapeurs pompiers de Chepy... | 700 € |
| Harmonie les Enfants de la Marne..... | 200 € |
| A C C A de Chepy..... | 200 € |
| École de musique intercommunale..... | 435 € |
| Familles Rurales (Moncetz-Sarry)..... | 220 € |
| A D M R (Marne-Soude-Coole)..... | 200 € |
| Comité RN 44 à Chepy..... | 150 € |
| Chenevrière..... | 100 € |
| Prévention Routière..... | 150 € |
| FNACA..... | 100 € |

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 15 avril 2016.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215101395-20160411-1305-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2016

Publication : 18/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Certifié exécutoire compte tenu de la publication faite à Chepy le : 15 avril 2016



Le Maire,
J. ROUSSINET

